



# Le Petit Journal

## de Sains



### Les rendez-vous du mois :

#### Solidarité UKRAINE:



Un grand merci pour l'élan de générosité en faveur de la population ukrainienne. Le CCAS s'est associé en versant 500 € et en collectant 130 €.

Les dons ont pu être acheminés. Seuls les vêtements n'ont pas pu être pris en charge. Ils ont été menés auprès de l'association Emmaüs.

D'après le service départemental de la Protection civile, la collecte de biens de première nécessité est terminée pour leur part mais les dons financiers peuvent toujours être effectués. Comment faire ?

- Don par chèque : à l'ordre de : FNPC et envoyez-le à l'adresse suivante : FNPC-Tour Essor-14 Rue Scandicci-93500 PANTIN

- Don en ligne : <https://don.protection-civile.org>

#### Du lundi 11 au 15 Avril :

Un **accueil de loisirs** est proposé pour les enfants de 4 à 12 ans à l'école. Renseignements et inscription auprès de :

- M. Camerlynck Denis – 03.22.09.56.57

- Mme Camerlynck Aurélie – 03.60.28.23.00

- sur le site de la Mairie - onglet Mairie - rubrique Centre de loisirs.

#### Dimanche 17 avril après-midi:

La course cycliste « **Grand Prix de Rumigny** », au départ de Rumigny, passe par la rue des Haies du Tour de Ville de Sains.

### Retour sur le mois dernier :

#### Ce jeudi 31 mars après-midi :



L'association **Picardie Nature** a présenté le projet d'**Atlas de la Biodiversité** sur la Commune (ABC) de Sains en Amiénois.



### A vos agendas !

Retrouvez la permanence gratuite à la mairie de :

mail : [contact@canal-avocat.fr](mailto:contact@canal-avocat.fr)

- Maître Antoine CANAL, *avocat*,

Le **vendredi 15 avril** de 14h30 à 16h30.



#### Bibliobus :

Les prochains passages auront lieu les **samedis 9 et 23 avril**, Place de la Ville de 16h à 17h.

Pour connaître l'actualité du Réseau des Bibliothèques, vous connecter à votre compte-lecteur et accéder aux services en ligne (livres numériques, vidéos, presse en ligne...), consultez le site internet :

<http://bibliotheques.amiens.fr>

Vous pouvez joindre l'équipe du Bibliobus au: 03 22 97 13 52.

#### Ramassage des poubelles jaunes :

**Mercredis matin des 13 et 27 avril.**

Contact: 03 22 33 12 12.



#### Ramassage des ordures ménagères :

Tous les **vendredis** matin.

Les poubelles sont à sortir au plus tôt à 18h la veille de la collecte et à rentrer le plus tôt possible après le passage.

Le **ramassage des encombrants** est prévu le:

**jeudi 28 avril.**

**Prévoir de sortir les encombrants tôt le matin.**

**Sont autorisés :** Mobilier d'intérieur monté ou démonté (armoire, commode, lit, étagère, matelas plié, tapis, canapé...) – électroménager – électronique – mobilier de jardin – gros cartons – vélo – poussette – landau- évier inox.



### Informations !

#### Inscription rentrée scolaire 2022-2023 :

Pour **inscrire** votre enfant à l'école, merci de nous faire parvenir un dossier comprenant ces *documents* : livret de famille ; certificat de radiation (si inscription dans une autre école); carnet de santé de l'enfant ; justificatif de domicile ; contact téléphonique et mail et n° d'allocation familiale. Le dossier peut être déposé par mail ou en Mairie. Aucune démarche nécessaire pour les enfants déjà inscrits.



Les beaux jours arrivent : le **Club de Pétanque de Sains en Amiénois** vous attend sur les terrains situés Place des Tilleuls. Des rencontres amicales ont lieu tous les **mercredis à 14h30**. Formation des équipes à la volée. Convivialité assurée. Adhésion au Club à l'année, sur place ou auprès du Président Daniel BEAUCOUSIN.

#### Les travaux de jardinage et bricolage :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h -14h à 19h30

Samedi de 9h à 12h – 15h à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h. Il est formellement interdit de brûler les déchets verts. Merci de les déposer en **déchèterie** ou dans la **benne à végétaux** (Halle des Sports de Sains en Amiénois).



### Agir pour la biodiversité :

Pensez à laisser un carré d'herbe non coupé pour favoriser la pollinisation et le maintien des insectes pollinisateurs !



### Travaux Espaces verts :



Pour rappel, l'arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales **proscrit toute intervention sur les haies et arbustes sur la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet**. Cette période est essentielle à la nidification de nombreuses espèces d'oiseaux qui connaissent actuellement une forte régression partout en France.

### Masques jetables – récupération :



Ne jetez plus vos masques usagés ! Un réemploi comme pale de mini-éolienne urbaine a été validé. Aérodynamique et léger, le masque jetable assure une prise au vent optimale pour une vitesse d'hélice de 12m/s, assurant une puissance nominale de 100 watts.

Une dizaine de générateurs silencieux équipés de six masques a été installée en

test pour l'éclairage public, rue de la Chaussée.

Située à Gicroix en Ostrevent (62), l'entreprise Lèze nous demande de récupérer ces masques pour les remplacer une fois par an. En fonction du résultat, une généralisation sera proposée avec une subvention de PECH80.



Réduire la vitesse, c'est bon pour la planète, le portemonnaie et la sécurité !

### Les élections approchent :



Pour participer aux **élections présidentielles** les **dimanches 10 et 24 avril 2022** de 8h à 19h à la salle Espérance, munissez-vous obligatoirement d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport... valide). Vous devez être inscrit sur la liste électorale de Sains en Amiénois.

### Le vote par procuration :

Vous devez vous rendre en personne à la gendarmerie ou au commissariat de police de votre choix (*pour info, la gendarmerie de Saint-Saufieu située au 80, Route Nationale est ouverte le mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h*).

### Pour vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne :

- Le **portail AD'AU** (Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme) propose un accompagnement dans la constitution du dossier de **demande d'autorisation d'urbanisme en ligne** (**remplissage guidé** des formulaires, Cerfa...) avant le **dépôt en mairie** disponible à l'adresse suivante :

<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

- Le **dossier complété de demande d'autorisation d'urbanisme** peut être déposé en ligne sur le site de la Mairie -rubrique urbanisme-*Accès au portail*.

Merci de ne pas envoyer vos documents directement sur la boîte mail de la Mairie.

- Une fois déposée, votre **demande** sera transmise au service d'instruction par voie dématérialisée. Il suffira de vous connecter pour pouvoir **suivre votre dossier**, étape par étape jusqu'à la décision.

### L'atlas de la Biodiversité Communale -ABC



Le **programme** qui vous sera proposé tout au long de l'année comprend :

- des animations nature proposées aux habitants, l'école et au centre de loisirs
- un appui aux élus pour mieux appréhender

la prise en compte de la biodiversité (aménagements)

- une opération « ambassadeurs de la biodiversité »
- des inventaires de la faune locale réalisés par des spécialistes dans le village mais aussi par l'ensemble de la population à travers diverses enquêtes.
- la publication d'un bilan de toutes les connaissances acquises sur le territoire communal et les enjeux spécifiques.

### Evénements à venir :

La **réderie** de Sains en Amiénois aura lieu le **15 mai 2022** (sous réserve des conditions sanitaires).

Les **élections législatives** auront lieu les **dimanches 12 et 19 juin 2022**. La date limite d'inscription sur la liste électorale est le 6 mai 2022.

Les **Portes ouvertes** de l'école de Sains en Amiénois auront lieu le **7 juin** prochain à **18h00** pour les **nouveaux enfants inscrits**.

Le **proverbe** du mois :

*Avril fait la fleur, Mai en a l'honneur*



**Prochain « Petit journal » début mai.**